



RESTAURATION SCOLAIRE

FICHE D'INSCRIPTION ANNUELLE

ANNEE 2021 - 2022

A retourner A L'ECOLE au plus tard le 5/07/ 2021
A LA MAIRIE au plus tard le 10/08/ 2021

Personne à joindre en cas d'indisponibilité :

.....
.....

Monsieur et Madame

adresse :

.....

ENFANT	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

Cocher les jours de présence de l'enfant à la cantine

- ❖ Un enfant non inscrit ne sera pas accepté à la cantine.
- ❖ Tout repas réservé est dû.
- ❖ A titre **exceptionnel**, un repas peut être décommandé au plus tard la veille avant 10h00. Cette modification doit être remise uniquement par écrit à la direction des services à l'adresse : commune-de-pissotte9@orange.fr ou dans la boîte à lettres de la garderie et non oralement au personnel encadrant de l'école, de la cantine ou garderie.

La seule dérogation concerne un enfant malade et absent de l'école pour lequel les parents ont prévenu, (par mail ou document écrit), la direction des services.

Pour le retour de l'enfant à la cantine, prévenir la veille avant 10h00.

- ❖ Pour toute inscription exceptionnelle, contacter la directrice des services : commune-de-pissotte9@orange.fr, 3 jours avant la date prévue.
- ❖ **Aucun changement ne sera accepté par téléphone.**

Signature des parents :